



**Assemblée
parlementaire
de la Francophonie**

Colloque

« Avec le programme des jeunes ambassadeurs francophones, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ouvre ses portes à la jeunesse francophone citoyenne et engagée »

Mercredi 30 mars 2022

Paris, France

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'association,

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Chers jeunes ambassadrices et ambassadeurs francophones,

Vous qui venez de Villers-Cotterêts, de Paris, de Turin, de Rivoli, de Milan, de Yaoundé, de Tsévié et d'ailleurs, quelle joie de vous accueillir en tant que député à l'Assemblée nationale.

Oui, c'est avec plaisir que je vous accueille aujourd'hui à l'Assemblée nationale, dans cette salle Victor Hugo. Poète, dramaturge, Victor Hugo est aussi considéré comme le visionnaire de la construction européenne. L'Europe qu'il se représentait était pour lui vecteur de paix entre les peuples. Rappelons-nous ces mots prononcés au Congrès de la Paix en 1849 : « *Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde. Un jour viendra où la France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne (...)* ».

À l'heure où la guerre fait rage chez nos frères ukrainiens, ces quelques phrases résonnent en nous comme un appel au cessez-le-feu et renforcent l'ambition d'une Europe forte, respectueuse des souverainetés des États et des peuples. Une fois élu député en 1871, le mot central de tous les textes politiques de Victor Hugo, est resté le mot « *fraternité* ». Il faisait échos aux objectifs de liberté et d'égalité qu'il défendait.

Les pères fondateurs de la Francophonie avaient le même objectif et nous aspirons tous à la même ambition.

Rassurez-vous, je ne reviendrai pas sur l'histoire de la Francophonie et de ses institutions, mais j'aimerais rappeler le chemin parcouru depuis 2018.

Au début de l'année 2018, paraît l'Avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur « *le rôle de la France dans une Francophonie dynamique* », porté par Marie-Béatrice Levaux. À aucun moment, dans ce riche rapport de 130 pages, l'Avis ne fait référence à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Je venais, à l'époque, d'être nommé Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Et l'Avis du CESE a été pour moi révélateur du manque de visibilité de notre Assemblée, qui représente pourtant aujourd'hui 90 parlements.

C'est pourquoi, depuis 2018, avec l'APF, je milite non seulement pour un engagement actif en faveur de l'interaction entre la société civile et les parlements, mais aussi pour sortir l'APF de ses instances officielles et de ses schémas organisationnels bien souvent trop étroits.

En fin d'année 2018, les chefs d'État et de gouvernement, réunis à Erevan, nous invitent aussi à réinventer la Francophonie, et le président Macron lance un appel : « *Ne pourrions-nous pas trouver, comme le propose le député Krabal, des moyens de donner une plus grande visibilité, une plus grande influence à nos parlements, à nos sociétés civiles ?* »

À l'occasion du mois de la Francophonie, nous organisons chaque année des événements au lycée européen de Villers-Cotterêts, ainsi que des petits-déjeuners débats à l'Assemblée nationale. Pour rappel, nous avons organisé un hommage à Léopold Sédar Senghor, en décembre dernier.

Mais notre ouverture à la société civile n'a de sens que si nous nous tournons vers la jeunesse. C'est en effet avec vous qu'il nous faut renforcer la Francophonie d'aujourd'hui et construire la Francophonie de demain. « *La Francophonie doit reconquérir la jeunesse, affirmait le Président Emmanuel Macron au dernier Sommet des chefs d'État et de gouvernement. Elle doit redevenir un projet d'avenir plein et entier. Oui, notre organisation doit s'adresser d'abord à la jeunesse. On nous a parfois reprochés d'être trop institutionnels. C'est souvent injuste, mais pas toujours infondé. Notre organisation doit renouer avec nos populations, s'adresser à elles, faire la preuve auprès d'elles de ce qu'elle apporte* ».

L'APF, qui avait déjà mis en place le Parlement francophone des jeunes, a donc développé des actions concrètes envers la jeunesse francophone, avec le Train des mémoires, en juillet dernier, et a participé bien évidemment au programme des jeunes ambassadeurs francophones, initié par le CESE à partir de la Charte de l'élève francophone, rédigée par les collégiens de Villers-Cotterêts.

Alors oui, quatre ans après, que de chemin parcouru avec vous.

Alors que l'Avis du CESE ne mentionnait pas l'APF, nous signons cette année un partenariat avec l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF).

L'APF a ouvert grandes ses portes à la société civile et les premiers jeunes ambassadeurs francophones font aujourd'hui entendre leur voix à l'Assemblée nationale.

Le programme s'accompagne aujourd'hui d'une enveloppe de 200 000 euros du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, pour le déployer en Europe et dans l'espace francophone.

Il est aujourd'hui soutenu par la CONFEJES, institution francophone incontournable au développement du programme jeunesse de la Francophonie. Je tiens à remercier Madame la Secrétaire générale d'avoir pris le temps de vous saluer et de nous assurer de son soutien.

Jeunes ambassadeurs francophones, soyez fiers ! Les messages adressés par ces hautes personnalités sont à la fois pour vous un honneur, mais vous obligent aussi à poursuivre l'engagement qui vous unit.

Oui, soyez fiers d'appartenir à cette communauté francophone, faites-la rayonner partout, et tout le temps, dans les territoires de France, d'Europe, et du reste de l'espace francophone.

N'ayez pas peur de bousculer les institutions. Elles n'ont de sens que si elles sont à votre service et vous accompagnent dans vos projets en faveur de la fraternité, de la liberté, de l'égalité, mais aussi de la solidarité : autant de valeurs portées par cette jeunesse debout, prête à relever les défis, qui sont devant elle.

« C'est parce que le monde est malheureux dans son essence, disait Albert Camus, que nous devons faire quelque chose pour le bonheur, c'est parce qu'il est injuste que nous devons œuvrer pour la justice ; c'est parce qu'il est absurde enfin que nous devons lui donner ses raisons ».

C'est à cela que nous invite ce colloque, et je ne doute pas que les jeunes ambassadeurs francophones présents dans la salle et à la tribune nous permettront de tracer une nouvelle trajectoire de la Francophonie plus inclusive, plus participative, plus représentative.

Je vous en remercie.

Vive la jeunesse francophone !

Vive les jeunes ambassadeurs francophones !

Vive la Francophonie citoyenne et engagée !